

**QUELQUES REMARQUES SUR LA TRANSCRIPTION DES  
TEXTES ORAUX EN LANGUES AFRICAINES**

**Jérome T. KWENZI-MIKALA**

Fixer sur le papier des textes oraux en langues africaines, et en langues gabonaises en particulier, ne va pas sans problèmes puisque la plupart de ces langues n'ont pas de tradition écrite. Pour essayer de les résoudre, plusieurs réunions ont été organisées ces dernières décennies par l'UNESCO ou avec son aide. On peut signaler la réunion de Bamako en 1966 sur les plus grandes langues d'Afrique de l'ouest; celle de Yaoundé en 1970 sur les langues bantu; celle de Cotonou en 1975 sur l'harmonisation et la standardisation des alphabets de la sous-région comprenant le Bénin, le Burkina-Faso, le Ghana, le Niger, et le Togo. La dernière en date fut celle de Niamey en 1978 visant à établir un Alphabet Africain de Référence.

Pour ma part, je dirai que le problème d'une orthographe traditionnelle ne se pose généralement pas, même s'il existe déjà des tentatives de transcription faites dans un cadre administratif ou missionnaire pour certaines langues. Ces tentatives ont en effet rarement été heureuses: les quelques auteurs ayant eu le souci de donner des textes en langue originale l'ont fait en restant prisonniers des habitudes de leur langue maternelle, les Français utilisant les conventions françaises et les Anglais ou Américains les conventions anglaises. Cela aboutit le plus souvent à des transcriptions très approximatives du fait de la distance entre les systèmes phonologiques. La transcription cohérente d'une langue suppose en effet qu'on en ait préalablement établi la phonologie.

Les textes écrits avant l'arrivée des linguistes n'utilisaient pas de caractères spéciaux, les missionnaires, explorateurs, ou administrateurs coloniaux ayant peu ou pas du tout d'expérience en linguistique. Actuellement, les transcriptions

intègrent des signes spéciaux afin de cerner de plus près la réalité des langues africaines.

## 1. Les alphabets

Tout alphabet doit découler d'une description phonologique rigoureuse de la langue à écrire et de ses dialectes. Ainsi, si l'on veut écrire le *myɛnɛ*, on doit d'abord décrire les parlers *a jumba*, *eneŋga*, *ɣalwa*, *ɲkomi*, *mpongwe*, et *orungu*.

L'alphabet doit être établi en tenant compte des deux principes suivants:

- bi-univocité: un son distinctif doit correspondre à un seul symbole et réciproquement;
- simplicité: les digraphes, signes spéciaux, et signes diacritiques ne doivent être retenus que si l'on ne peut faire autrement.

Le transcripteur a à sa disposition les différents alphabets phonétiques élaborés depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, mais il est d'usage de retenir l'Alphabet Phonétique International aménagé aux besoins particuliers de tel groupe de langues. Pour les langues africaines, l'International African Institute a retenu dans ses grandes lignes la notation de l'API, mais en remplaçant [j] par [ɣ] pour la semi-consonne palatale. Le son [dʒ] peut alors être noté [j]. Cet alphabet demande aussi d'utiliser [c] pour transcrire [tʃ].

## 2. Transcription et orthographe

### 2.1. Transcription des voyelles

Certaines langues, comme celles des groupes teke ou sira-punu n'ont que cinq voyelles phonologiques, et les caractères: a, e, i, o, u, suffisent pour les transcrire. Par contre, d'autres langues, comme celles des groupes tsogo ou nzebi, distinguent deux degrés d'ouverture de e et de o. On a donc besoin de deux caractères supplémentaires: ɛ et ɔ, pour transcrire les voyelles ouvertes.

## 2.2 Transcription des consonnes

Prenons deux exemples:

*yilumbu*: p, b, mb, m, w, f, v, t, d, nd, s, ts, nz, r, y, ny, k, g, ng

*latege*: p, b, mp, mb, m, w, f, v, mf, mv, t, d, nt, nd, n, l, s, ns, nz, ts, dz, ny, k, g, nk, ng

Dans ces deux langues le symbole g peut représenter [ɣ] puisqu'elles ne comportent pas de contraste entre [ɣ] et un [g] inexistant. De même ny peut représenter [ɲ] car il n'existe pas non plus dans ces langues de contraste entre [ny] et [ɲ], etc...

## 3. Tons

### 3.1. Faut-il transcrire les tons ?

C'est un peu comme si l'on se demandait s'il faut écrire les voyelles, ou les consonnes! Si l'on veut doter les langues gabonaises d'une graphie déchiffrable par tout un chacun, il est essentiel de noter les tons.

Certains proposent cependant de ne pas les noter et de faire confiance au contexte pour assurer la compréhension. Il faut souligner que, transcrits seulement segmentalement, les textes en langues gabonaises sont difficiles à lire même pour les locuteurs dont c'est la langue maternelle.

Une objection souvent formulée est que la notation des tons surcharge les textes d'accents. On peut cependant contourner dans une certaine mesure cette difficulté en ne notant rien pour le ton le plus fréquent (en général le ton bas).

### 3. 2. Transcription des tons

Il y a plusieurs façons de transcrire les tons. L'une des plus utilisées est la suivante:

Un ton très haut (TH) est noté par deux accents aigus: [ ǎ ]

Un ton haut (H) est noté par un accent aigu: [ á ]

Un ton montant (BH) est noté par l'inflexe: [ ǎ ]

Un ton descendant (HB) est noté par le circonflexe: [ â ]

Un ton bas est noté par l'accent grave ou non noté: [ à ] ou [ a ]

### 4. Le problème du mot

Les avis des linguistes sur ce qui constitue un mot dans une langue donnée sont parfois divergents. On a vu naître ainsi des habitudes graphiques distinguant des mots plus nombreux mais à structure interne plus simple (écriture disjonctive) et d'autres distinguant moins de mots, mais à structure interne plus complexe (écriture conjonctive).

#### 4. 1 Écriture conjonctive:

yilumbu: bambǎátsi bátsimúnaangúǎ  
"des camarades le soulevèrent"

latege: osáli mîmaná gá-sála  
"l'ouvrier a fini de travailler"

#### 4. 2 Écriture disjonctive:

yilumbu: ba-mbǎátsi bá tsi mú naangúǎ  
latege: o-sáli mî maná gá-sála

### 4. 3 Coupe syllabique

On peut se demander où la coupe syllabique doit être faite dans un mot comme: yilumbu. L'analyse de la syllabe montre qu'elle est typiquement ouverte, c'est à dire se terminant par une voyelle. Il faut donc couper: yilú- mbu. Cela correspond d'ailleurs à l'intuition des locuteurs.

### Conclusion

Cette contribution a essayé de montrer que les langues africaines peuvent aussi s'écrire, non pas avec des systèmes inadaptés hérités de la colonisation mais avec un alphabet comportant quelques symboles issus des alphabets phonétiques utilisés par les linguistes.

Ce qui reste à faire, c'est d'amener tous ceux qui s'intéressent aux langues africaines en général, et aux langues gabonaises en particulier, à utiliser une orthographe unifiée.